

TONY GARNIER, UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN À PRÉSERVER

Par Pierre Gras, président de l'association de préfiguration de l'Institut Tony Garnier

L'œuvre de l'architecte Tony Garnier (1869-1948) à Lyon est à la fois essentielle pour l'émergence de la modernité dans la France du début du XX^e siècle et méconnue dans les multiples aspects qu'elle recouvre.

À partir d'un travail théorique et graphique extrêmement original, *Une Cité industrielle*, élaboré dès la fin du XIX^e siècle et connu aujourd'hui dans le monde entier, l'approche à la fois architecturale et urbaine de Garnier ainsi que le matériau qui en est le support, le béton, son œuvre s'est amplement développée dans sa ville natale de Lyon, qu'il n'a quittée que pour ses études parisiennes

et un séjour de quatre ans à la villa Medici à Rome, figure imposée pour les architectes renommés titulaires du Grand Prix de Rome.

Une œuvre totale

Quel regard porter aujourd'hui, plus d'un siècle après la publication de la version définitive d'*Une Cité industrielle* en 1918, sur la pérennité de cette œuvre totale, architecturale et urbaine, dont

l'hôpital Edouard Herriot, livré en 1933 sous la forme d'une vaste cité-jardin « soignante », témoignait sans doute le mieux ? Depuis les Trente Glorieuses, il faut bien constater que ceux qui étaient censés prendre soin d'un patrimoine aussi précieux, l'ont laissé périliter, quand ils ne l'amputaient pas de l'essentiel, des abattoirs de la Mouche à la villa particulière de l'architecte dans le quartier de



La Halle de Tony Garnier à Lyon, monument incontournable du chef-lieu du Rhône.

Saint-Rambert, et, plus récemment, à l'hôpital Edouard Herriot et sur le site sportif de Gerland. Une mesure plus juste mais pas moins lucide permet de constater que la moitié environ des œuvres de Tony Garnier a fait l'objet de mesures d'inscription aux Monuments historiques, le plus souvent partielles, entre la fin des années 1960 et le début des années 1990, ce qui ne les a pas empêchées de subir de graves mutilations.

Une lecture plus optimiste de l'état de l'héritage laissé par Tony Garnier, tenant compte de la situation de l'Hôtel de Ville de Boulogne-Billancourt, nous suggère une autre réflexion. Si cette « utopie située » a malgré tout traversé le siècle écoulé et le début du suivant pour parvenir jusqu'à nous, malgré les phases d'ignorance et d'effacement, grâce aux efforts de quelques dizaines de spécialistes, chercheurs ou professionnels, français et étrangers, c'est qu'elle dispose d'une puissance, d'une évidence, et pourquoi ne pas le dire, d'une forme d'universalité qui constituent la preuve de son immense vitalité. À travers le renouvellement de ses usages et lorsque les conditions ont permis de la respecter, l'architecture de Garnier continue d'exprimer une confiance dans la vie, dans

l'Homme, dans l'avenir. L'utopie de Garnier s'est faite patrimoine, bien commun, matrice d'usages inconnus au moment de son élaboration, comme les grands concerts qui réuniss(ai)ent des foules considérables sous la merveilleuse charpente métallique de la Grande halle. En ces temps de menaces sanitaires et environnementales, d'interrogations sur le sens à donner à notre projet démocratique, les convictions utopiques sont plus que jamais nécessaires pour se projeter et pouvoir imaginer un futur. Or l'avenir s'incarne avant tout dans des lieux. « *Un lieu, expliquait l'architecte catalan Enric Miralles, trop tôt disparu, c'est le moment où la pensée est tissée avec la réalité* ». On ne saurait mieux exprimer à quel point Tony Garnier nous a légué, plus encore qu'un urbanisme utopique, une architecture rigoureuse ou un patrimoine remarquable, de véritables « lieux » qu'il nous faut désormais préserver et chérir.

Vers la création d'un Institut Tony Garnier

Dans ce contexte et face aux menaces pesant directement sur certains des bâtiments majeurs réalisés par l'architecte, la création d'un *Institut Tony Garnier* est apparue comme l'une des manières

efficaces de pérenniser la pensée et l'œuvre architecturale et urbaine de Garnier, en raison notamment du décalage pointé par les professionnels entre la reconnaissance intellectuelle de l'œuvre et la réalité des protections des bâtiments concernés. C'est pourquoi il nous a semblé que *la préfiguration de l'Institut Tony Garnier*, sous une forme associative, dans une logique de montée en charge des partenaires, constituerait une formule à la fois légère et communicante, pertinente au plan scientifique et ouverte aux initiatives de la société civile pour engager une action pérenne, ce qui a été mené à bien le 29 mai 2020 lors de notre assemblée générale constitutive.

Concrètement, le rôle d'un tel institut consistera à prendre toutes initiatives permettant de pérenniser l'œuvre conceptuelle et les réalisations de Tony Garnier tout en les intégrant aux logiques universitaires (programmes de recherche, sujets de doctorat, accueil d'étudiants et de chercheurs étrangers, séminaires, colloques, publications...), en complément des démarches entreprises pour faire protéger l'œuvre bâtie qui sont en cours. En outre, la mise en place d'un conseil scientifique associant des chercheurs issus de différents horizons et des personnalités qualifiées à la fois locales, nationales ou internationales, interviendra avant la fin de l'année 2021. Elle permettra de faire en sorte que les actions de l'institut reposent sur des critères scientifiques partagés et traduisent la volonté d'approfondissement de la connaissance de l'œuvre de Tony Garnier sous toutes ses formes.

Mais le combat ne fait que commencer. L'attribution à un grand groupe privé d'un permis de démolir de l'essentiel de l'ancienne

UNE CITÉ INDUSTRIELLE

ÉTUDE POUR LA
CONSTRUCTION DES VILLES

TONY GARNIER
ANCIEN PENSIONNAIRE DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME
ARCHITECTE A LYON
VOLUME II
CH. MASSIN & C^e, Librairie-Éditions, 11, rue des Saussaies, PARIS

Page de couverture
de l'ouvrage *Cité industrielle* de Tony Garnier, 11 janvier 1917.



© ANNE-SOPHIE CLÉMENÇON, 2020

L'ancienne piscine municipale de Gerland, à Lyon, est aujourd'hui menacée de démolition.

piscine municipale de Gerland, fin 2020, malgré les changements intervenus dans l'exécutif municipal plus tôt dans l'année, ainsi que l'annonce récente d'un nouveau programme de travaux lourds à l'Hôpital Édouard Herriot, potentiellement inquiétant pour la pérennité de cette œuvre remarquable de Garnier, nous conduisent à renforcer notre vigilance et notre action préventive. Malgré l'appui direct de Patrimoine-Environnement, et en particulier celui de son président Alain de la Bretesche, le recours gracieux formulé auprès du nouveau maire de Lyon contre le permis de construire de la pis-

cine de Gerland, préparé par l'ancienne équipe municipale, a été rejeté sans véritable discussion. L'annonce récente du lancement d'une étude patrimoniale d'ensemble, avec l'appui de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes, ne nous rassure guère. En effet, si nous la demandons depuis plus d'un an et si nous avons rédigé un projet de cahier de charges à l'intention de la collectivité, cette étude entend prendre appui, malgré nos appels à la plus grande prudence, sur les études commanditées par les différents maîtres d'ouvrage, publics ou privés, qui ont abouti, au cours de la dernière décennie, à l'effa-

cement de ce patrimoine auquel nous sommes attachés.

L'engagement de la Fédération Patrimoine-Environnement nous sera assurément indispensable à l'avenir pour permettre la reconnaissance mais aussi et surtout la pérennité physique de ces chefs d'œuvre de la modernité aujourd'hui menacés.

Nous sommes devenus adhérents de la fédération en début d'année et nous entendons prendre toute notre place à ses côtés pour agir au bénéfice du patrimoine et du bien commun, dont l'architecture de Tony Garnier est à notre sens l'un des fleurons. ■